

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

21 FEV. 2024

DIVISION MONS

Greffe

Rés
s
Mon
be



24038695

N° d'entreprise : **0542 815 661**

Nom

(en entier) : **RSH INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Yser 260 7110 La Louvière**

Objet de l'acte : Démission et nomination administrateur

Extrait du PV d' AGE du 01 juillet 2023

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité des voix d'acter la démission de Monsieur MAGHRA Youssef domicilié au 84 de la rue du chaudron 1070 Anderlecht pour son mandat d'administrateur à partir du 01 juillet 2023, décharge-lui est donnée pour sa gestion et nomme à sa place Monsieur MAGHRA Karim domicilié au 16 de la rue Coleau 1410 Waterloo pour période de six ans

Les pouvoirs de Monsieur MAGHRA Karim Se limite à la gestion journalière. Toutes actes d'acquisition ou de cession immobilière dois être approuvé par le conseil d'administration.

Administrateur

Monsieur MAGHRA Karim

MONITEUR BELGE
DIRECTION
26 FEV. 2024
BELGISCH STAATSBAD
BESTUUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).